

EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de conseillers en exercice	15
Présents	10
Votants	11
absents	05
Procurations	01

<b>L'an Deux Mil vingt quatre</b> <b>Le 25 Mars à 18h30</b> Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFORT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sur la présidence de Monsieur Jean Louis Pujols Maire.
Date de Convocation du Conseil Municipal : <b>15 mars 2024</b>
<b>PRESENTS:</b> Mr PUJOLS Jean-Louis. REBEYROL Elodie. MOUSSEAULT Philippe. FORT Sylvette. POUMEAUD Albert. BELLEIL Thomas. BINETRUY/MEYER Nadine. CHABASSIER David. DECLÉ Sébastien. CONTAMINE David. PERTUIS Martine.
<b>ABSENTS :</b> EYSSARTIER Jennifer. FALLEAU Geneviève. DELACOTE Aurélie. MARY Sophie.
<b>PROCURATIONS:</b> FALLEAU Geneviève à FORT Sylvette
<b>SECRETAIRE DE SEANCE :</b> Mme REBEYROL Elodie a été élue.

**OBJET : Approbation d'un projet de construction d'un bâtiment de 25ml x 60ml avec une couverture photovoltaïque**

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le projet proposé par la société dénommée BESP (BAT ENR SOL PERIGORD), société par action simplifiée, ayant son siège social 78 rue Victor Hugo 24000 PERIGUEUX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PERIGUEUX sous le numéro 852 506 419 représentée par son Directeur Général, Monsieur Daniel FENAU.

Le projet consiste en la construction d'un bâtiment sur le terrain à côté du bâtiment des ateliers municipaux, sur la commune de Saint-Agnan, de 25ml x 60 ml avec une couverture photovoltaïque d'une puissance de 300 à 350 kWc.

Les deux parties ont donc convenue de conclure un bail à construction sous conditions suspensives.

**Le conseil municipal après en avoir délibéré :**

- **VALIDE** le projet de construction d'un bâtiment avec couverture en photovoltaïque sur le terrain à côté du bâtiment des ateliers municipaux.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le bail à construction et tous les documents se rapportant au dossier.
- **Adopté à l'unanimité**

Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour extrait conforme,

HAUTEFORT le 26/03/2024

LE MAIRE  
Jean Louis PUJOLS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-043-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024  
Publication : 27/03/2024